

Fillièremag'

N°7 Juin 2021



page 12

CULTURE

La Semaine des
Métiers d'Art de Fillière

page 24

VIE LOCALE

Vos bars-restaurants
vous accueillent

page 25

ENVIRONNEMENT

Chemins et prairies,
à chacun sa place.



Carnaval



Peau neuve pour la Mairie d'Aviernoz



Unité mobile de vaccination à la Salle Tom Morel

haute savoie
le Département

Chaque jour à vos côtés

hautesavoie.fr



Cérémonie du 8 mai à Saint-Martin-Bellevue



Préparation des paniers garnis des aînés par les «Paniers d'ici»

AU SOMMAIRE

Infos pratiques.....4
 Grand Anney.....5
 Transition numérique.....6-7
 Aménagement du territoire8-9
 Enfance, jeunesse, scolaire... 10-11
 Culture..... 12-17
 Vie locale..... 18-22
 Histoire..... 22
 Vie économique..... 23-24
 Environnement et transition...25-27
 Action sociale.....28-29
 Participation citoyenne.....30
 Tribunes.....31
 Numéros utiles32



Cérémonie du 8 mai à Aviernoz



Fleurissement dans les communes

Responsable de la publication : Christian Anselme, maire.
 Rédaction, mise en page : service communication.
 Conception graphique : globule VERTE.
 Photos : Commune de Fillière, Serge Bocquet, Bernard Convers, associations de Fillière, Pixabay, Freepik, Thibault Demurgé, Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, restaurant la Chaumière Saint-Maurice, Grand Anney Agglomération,
 Impression et distribution : Abrasax.

Les informations contenues dans ce bulletin sont soumises à l'évolution du contexte sanitaire, et susceptibles d'être modifiées.

« Édito

Cette année, été rime avec liberté retrouvée. Après de longs mois de confinement, la vie reprend peu à peu son cours grâce au succès rencontré par la vaccination qui a permis un net recul du virus.

Cette longue parenthèse a mis en valeur le rôle essentiel joué par nos artisans, nos commerçants, nos agriculteurs mais aussi nos associations et les très nombreuses manifestations qu'elles organisent. Se rencontrer, échanger, s'asseoir à la table d'un bar ou d'un restaurant, se rendre au cinéma, dans un musée, au stade, participer à un concert, tous ces faits qui contribuent à notre équilibre et à la cohésion sociale vont à nouveau être possibles.

À l'heure de la reprise, nous avons souhaité être aux côtés de nos cafetiers et de nos restaurateurs qui ont dû cesser leur activité pendant de nombreux mois, de nos artisans spécialisés à travers la semaine des métiers d'art, comme nous le serons pour les associations dont certaines ont beaucoup souffert.

Malgré les difficultés de communication liées à l'impossibilité d'organiser des rencontres « physiques » et au télétravail imposé aux agents, l'action municipale ne s'est pas arrêtée.

Le déploiement de la commune nouvelle se poursuit dans le respect des engagements pris. Offrir les mêmes

services à tous, n'oublier personne. L'ouverture d'un accueil de loisirs à Évires au mois de juillet, le recrutement d'un animateur qui aura pour mission de proposer des animations aux aînés et de les accompagner dans leur vie quotidienne, la création d'un demi-poste pour renforcer l'animation des bibliothèques, l'installation d'un Conseil Municipal Enfants participent pleinement à ces objectifs.

La prise en compte de la transition écologique, autre priorité des élus, se traduit par plusieurs actions qui sont présentées dans ce bulletin. C'est la multiplication de ces initiatives qui permettra d'atteindre la bonne trajectoire. L'implication de tous sera nécessaire. Préserver l'environnement passe aussi par le respect du travail des agriculteurs : marcher sur les sentiers, tenir ses chiens en laisse, ne pas s'aventurer sur les chemins privés concourent à la bonne cohabitation entre agriculture et loisirs.

Deux des gros chantiers du mandat sont sur les rails : le choix du groupement chargé de construire le groupe scolaire des Ollières est imminent ; les réflexions sur la mise en chantier de nouvelles classes maternelles à Saint-Martin-Bellevue se terminent et la phase d'étude avant lancement des travaux va être enclenchée. Parallèlement, de nombreux chantiers qui ont pour finalité l'entretien des bâtiments et

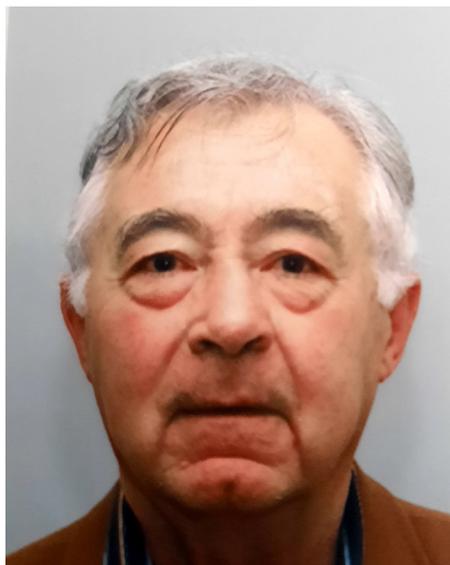
équipements publics ainsi que du réseau routier communal sont menés. Nous attendons avec impatience l'arrivée de l'automne afin de vous présenter notre projet de mandat et notre Plan Pluriannuel d'Investissement et de les valider définitivement avec vous.

Je ne peux terminer cet édito sans avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ces derniers mois, emportés par la Covid ou d'autres maladies. Un hommage est rendu à deux d'entre eux dans ce bulletin: Chantal Lindenberg, qui a œuvré pendant des années au sein de Thorens Fêtes et d'autres associations et dont les éclats de rire nous accompagneront encore très longtemps, et Jean Duret, ancien maire d'Aviernoz, qui pendant plusieurs décennies s'est engagé au service des autres, comme élu et comme bénévole de nombreuses associations, présent lors de toutes les manifestations patriotiques et manifestations organisées dans sa commune et qui portait un regard bienveillant sur l'action publique et la commune nouvelle.

Je vous souhaite de profiter pleinement de l'été avant une reprise qui, nous l'espérons tous, marquera un retour à une vie normale.

Christian Anselme
Maire de Fillière

Homage à Jean Duret



Jean Duret est décédé le 1er mars à l'âge de 76 ans. Natif d'Aviernoz, il a effectué sa carrière professionnelle à la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), puis à celle de l'agriculture. Il s'est investi dans la vie communale, au sein de nombreuses associations, notamment comme arbitre de football, sa passion.

Il était apprécié par tous ceux qui l'ont côtoyé durant ces longues années de bénévolat, à la fois pour sa probité et pour son esprit résolument tourné vers l'avenir. Pour donner plus de sens encore à son engagement citoyen, il s'est mis tout naturellement au service de la collectivité dans l'équipe municipale de Renaud Métral, avant d'être maire à son tour de 2001 à 2008. Comme conseiller municipal, maire-adjoint et maire d'Aviernoz, il a participé activement aux plus importantes réalisations communales : l'école, la salle des fêtes, ainsi que le hangar municipal. L'ADAMA (association des anciens maires et adjoints) lui a remis le diplôme de maire honoraire pour ces 25 années consacrées à sa commune. Homme dévoué et généreux doté de grandes qualités humaines, Jean Duret laisse un grand vide dans sa commune.

Toutes nos pensées vont à Josiane et à toute la famille de Jean.

Attention aux faux démarcheurs !

Des démarchages abusifs par téléphone et à domicile ont été signalés à plusieurs reprises. Soyez vigilants !



Il s'agirait de propositions relatives à l'habitat (mise en conformité des constructions, diagnostic, contrôle de charpente etc.). Aucune société

mandatée par la commune de Fillière ne procède à du démarchage téléphonique ou à domicile. Nous vous conseillons de conserver une vigilance particulière envers toute personne inconnue vous contactant (par téléphone ou à votre domicile) comme représentant d'une société mandatée par la commune.

Les bons réflexes

- Ne donnez aucune information personnelle : nom, adresse,

coordonnées bancaires (les vôtres ou celles de vos proches), etc.

- Prévenez vos proches et parlez-en autour de vous.
- Dans le doute, demandez un justificatif (un courrier de la mairie par exemple).
- Évitez d'ouvrir la porte, prenez contact avec votre mairie et interrogez les agents pour savoir si une démarche est en cours.

Voisinage : les bonnes pratiques

Si certaines règles encadrent le bien-vivre ensemble, le dialogue est bien souvent la solution pour entretenir de bonnes relations avec ses voisins.

Les nuisances sonores et troubles du voisinage en sont le meilleur exemple. Chaque année avec les beaux jours qui nous conduisent à vivre plus à l'extérieur, les accueils des mairies qui sont à votre écoute recueillent de nombreuses plaintes.

Avant d'avoir recours à la médiation ou à l'intervention des services communaux, avez-vous pris le temps d'un échange cordial entre voisins ? L'expression de vos contraintes, besoins ou de vos gênes sont le premier pas pour trouver un accord et éviter le conflit.

Si le dialogue est rompu, des règles existent... Rappelez-les !



Mémo

Horaires d'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles d'entraîner une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises

- Les jours ouvrables : 8h - 20h ;
- Les samedis : 9h - 12h et 14h30-19h ;
- Les dimanches et jours fériés : 10h - 12h.

En cours

Une nouvelle campagne d'identification et de stérilisation des chats errants est en cours.

Propriétaires de chats, soyez vigilants.

Informations :
04 50 22 82 32

Que faire des déchets verts ?

Vous venez de réaliser des travaux dans votre jardin (élagage, entretien, taille, etc) ? Des solutions existent pour traiter ou transformer vos végétaux !

• Broyage :

Le broyat peut être utilisé de multiples façons : dans le potager, au pied des fleurs, pour vos aménagements paysagers, etc.

Si vous n'êtes pas équipés, prenez rendez-vous en ligne à partir de septembre sur www.grandannecy.fr ou au 04 50 33 02 12.

• Dépôt en déchèterie :

À la déchèterie des Ollières ou sur la plateforme des végétaux de Villaz.

PLUi : votre avis compte !

Préserver la qualité de vie des habitants, maîtriser l'urbanisation, protéger l'environnement et l'agriculture, favoriser les déplacements doux... Autant de défis que le Grand Annecy souhaite relever en élaborant son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). La concertation autour de ce projet a démarré ce printemps.

Le PLUi du Grand Annecy encadrera l'aménagement et le développement de l'ensemble du territoire de l'Agglomération à l'horizon 2025. Son élaboration va durer environ 4 ans, et mobilisera élus, techniciens, acteurs du territoire, ainsi que tous les habitants qui le souhaitent. Une première phase de concertation sur le diagnostic du territoire s'est déroulée d'avril à juin.

En avril, deux réunions publiques d'informations et d'échanges ont été organisées pour le lancement de la phase de concertation sur le diagnostic du territoire, qui constitue la première étape d'élaboration du PLUi habitat mobilité bioclimatique de l'Agglomération. Organisées en visioconférence, elles ont rassemblé près de 400 personnes. Elles ont donné lieu ensuite à 9 ateliers, qui se sont tenus entre mai et juin, toujours en

visioconférence en raison du contexte sanitaire. Enfin, depuis le 9 avril, l'Agglomération a enregistré sur ses registres en ligne, dans les mairies ou au siège du Grand Annecy de nombreuses contributions du public. Elles seront attentivement analysées et viendront consolider les études sur le diagnostic du territoire, document stratégique qui justifiera les choix d'aménagements retenus dans le PLUi.

Et la suite ?

Après cette première phase sur le diagnostic de territoire, la concertation continue sur les étapes suivantes : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le règlement (zonage) et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP).

QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

C'est LE document de référence en matière d'urbanisme. Il traite de l'organisation et de l'aménagement des espaces et régit l'utilisation du sol. Le PLUi du Grand Annecy concerne toute l'agglomération et ses 34 communes. Pour une action encore plus efficace et parce que l'habitat et les déplacements sont étroitement liés à l'aménagement du territoire, le PLUi du Grand Annecy vaut Programme local de l'habitat (PLH) et Plan de mobilités (ex-plan de déplacements urbains - PDU). Pour relever les grands défis environnementaux, le PLUi sera aussi bioclimatique, avec une forte exigence environnementale. Concrètement, le document déclina les dispositions du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

VOTRE AVIS COMPTE !

Retrouvez toutes les informations sur le PLUi et prenez part à la concertation : www.grandannecy-plui.fr

NUMÉRO DIRECT
POUR RÉSERVER
04 50 10 04 01

VALABLE
À PARTIR DU
01-09-2020

handiBUS
PLUS DE MOBILITÉ POUR TOUS !
Service de transport à la demande
réservé aux personnes en situation
de handicap moteur et visuel

Mobilité et handicap

Handibus est un service de transport à la demande réservé aux personnes en situation de handicap moteur et visuel

Pour permettre à tous de se déplacer, notamment ceux qui sont dans l'impossibilité d'utiliser les lignes régulières de la Sibra, le Grand Annecy propose le service de transport à la demande Handibus. Les personnes en situation de handicap moteur ou visuel peuvent bénéficier de Handibus, sur réservation, dans toutes les communes du Grand Annecy et désormais pendant la pause méridienne.

- Des horaires en journée et en soirée ! Fonctionnement du lundi au samedi (hors jours fériés) avec des départs possibles entre 8h30 et 17h30 et également les vendredis et samedis soir de 19h à minuit.
- Des points de rendez-vous et d'arrêts accessibles ! Ils sont fixés par les clients en accord avec le service de réservation

Informations : tél. 04 50 10 04 01 / <https://www.sibra.fr/handibus-0>
Grand Annecy - 46 avenue des Îles BP 90270 74007 Annecy cedex.
Tél. : +33(0)4 50 63 48 48 - www.grandannecy.fr

La transition numérique

Le numérique est plus que jamais ancré dans notre quotidien. Accentué par la crise sanitaire et le développement du télétravail, l'enjeu de la transition numérique est de plus en plus fort. Cette dernière se fera progressivement, et plus particulièrement dans des territoires ruraux comme Fillière. Le point sur les étapes en cours et à venir.



L'amélioration de la couverture réseau

Petit rappel sur la 4G

En télécommunications mobiles (par onde radio), la 4G est la quatrième génération des standards pour permettre la transmission de données numériques (et pas seulement de la voix) sur le réseau mobile. Elle succède à la 2G, la 3G. Le développement de générations successives s'accompagne par la création de nouvelles infrastructures afin de mieux couvrir le territoire mais surtout de répondre aux besoins croissants des utilisateurs. De nouveaux services et applications toujours plus gourmands en données requièrent des débits plus élevés pour garantir leur fluidité.

Cadre National

En août 2020, le Secrétariat d'État en charge de la transition numérique et des communications électroniques a signé un arrêté (JORF 0210 du 28 août 2020) imposant aux opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR d'engager les travaux nécessaires à la mise en service de nouveaux sites permettant de combler les zones blanches (zone non couverte par les opérateurs mobiles), le « New Deal Mobile ». Les opérateurs ont 2 ans à partir de leur ordre de mission (arrêté) afin de combler ces zones blanches.

À Fillière ?

Pour la commune de Fillière, une «zone blanche» sera prochainement couverte par un nouveau pylône ou « antenne relais » installé sur le Chemin de la Borne par Orange. Cette implantation s'inscrit dans le plan national de déploiement de la 4G. L'antenne devrait être en service à l'automne 2021 et couvrir le secteur de la Vallée du Flan. D'autres emplacements sont à l'étude avec les opérateurs de SFR et Free.

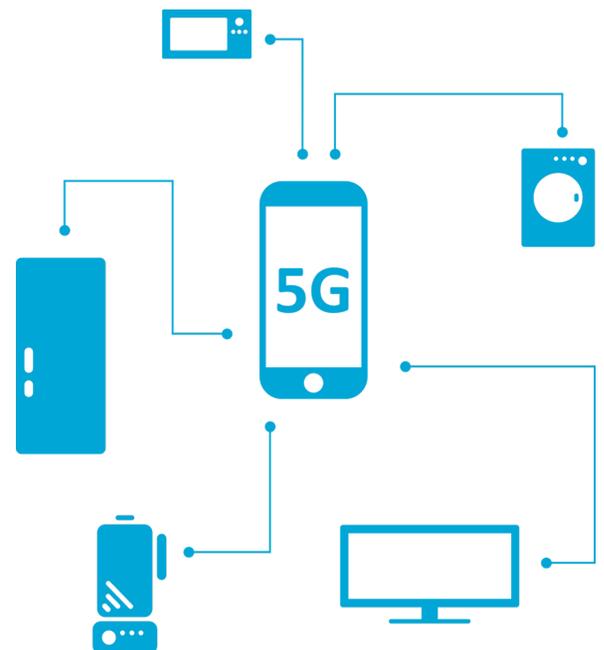
Rôle de la collectivité

Ce déploiement est donc une obligation nationale et la collectivité n'est pas impliquée dans le choix des zones à couvrir puisque ceci est imposé au niveau national et géré par le Syane qui est une instance départementale. La collectivité a cependant sollicité les opérateurs pour organiser des réunions d'information auprès de la population pour répondre aux questions des citoyens. Des dates de réunions publiques sont en attente.

Et la 5G dans tout ça ?

La 5G devrait permettre la connexion de plus d'appareils numériques, le déploiement de nouveaux services et répondre à la forte évolution des utilisateurs (appel, sms, données numériques « jeux, messagerie instantanée, etc.).

Les opérateurs restent à ce jour libres de choisir sur quels territoires les déployer prioritairement et les espaces densément peuplés seront les premiers dotés de cette technologie.



Ressources et informations pratiques

- Pour identifier la couverture des réseaux par opérateur : <https://monreseau mobile.arcep.fr/> (carte du territoire, mise à jour trimestrielle)
- Pour suivre le déploiement de la 5G par opérateur : <https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-cartes/deploiement-5g/observatoire-du-deploiement-5g-decembre-2020.html>



L'installation de la fibre optique

L'État s'est engagé à renforcer les moyens opérationnels et financiers pour accélérer le déploiement des réseaux de fibre optique dans l'ensemble des territoires, notamment dans les plus ruraux.

Rappel historique :

Le réseau téléphonique analogique, généralisé sur l'ensemble du territoire français à partir de l'après-guerre faisait initialement appel à des opératrices pour établir les liaisons. Le réseau commuté automatiquement (sans ces opératrices historiques) date seulement des années 70-80. C'est ce réseau automatique existant qui a permis

le déploiement avec l'ADSL de l'accès à internet dans tous les foyers équipés du téléphone. On a utilisé la paire de fils de cuivre déjà présent pour la téléphonie avec l'ajout d'un modem pour permettre une communication numérique. Cette communication numérique remplaçant de plus en plus la liaison analogique historique qui va disparaître progressivement.

La fibre optique, c'est quoi?

La fibre optique est une nouvelle infrastructure venant en supplément de l'infrastructure téléphonique historique. La mise en place de la fibre requiert donc de gros travaux aussi bien vers des usagers finaux que pour relier les centres de distribution vers les abonnés. Ceci explique la durée plus importante de déploiement, il s'agit d'un changement complet de technologie qui permet un débit vraiment plus élevé et une meilleure qualité de connexion.

Vous pouvez d'ores et déjà vérifier votre éligibilité sur le site www.covage.com et vous rapprocher d'un opérateur (liste des opérateurs disponible sur le site). Après signature du contrat, l'opérateur effectuera les travaux nécessaires de raccordement, à sa charge et en lien avec COVAGE.

Le numérique : écologique, vraiment ?

Les impacts du développement numérique, bien que moins directement mesurables, sont nombreux (difficultés de recyclage, dépenses énergétiques délocalisées) mais réels. Nos consommations dans ce secteur croissent de manière exponentielle et sans un usage responsable et raisonné, elles rattraperont puis dépasseront d'autres usages, réduisant à néant les efforts faits dans d'autres secteurs.



Envoi d'un email
=
une ampoule allumée
pendant 25 minutes



Les mails pro d'une centaine
de boîtes/un an
=
13 trajets Paris-Montréal

CO₂

Pollution numérique :
4 % des émissions
de gaz à effet de serre

Pollution aérienne :
2,7 % à 4,9%

La dématérialisation de l'Application du Droit des Sols (ADS)

À partir du 1er janvier 2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée.

Dématérialiser : Pourquoi ?

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme résultant de l'article 62 de la loi ELAN du 23 novembre 2019, s'inscrit dans une démarche plus large qui vise à améliorer la qualité de service et à moderniser l'action publique, tout en optimisant les moyens, à savoir :

- Améliorer le service rendu aux usagers qui pourront désormais déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme en ligne.
- Simplifier les procédures d'instruction des dossiers grâce une plateforme d'échange dématérialisée entre les différents services concernés par les procédures (consultation des services gestionnaires de réseaux, fiscalité, contrôle de légalité, ...)

Les avantages de la démarche

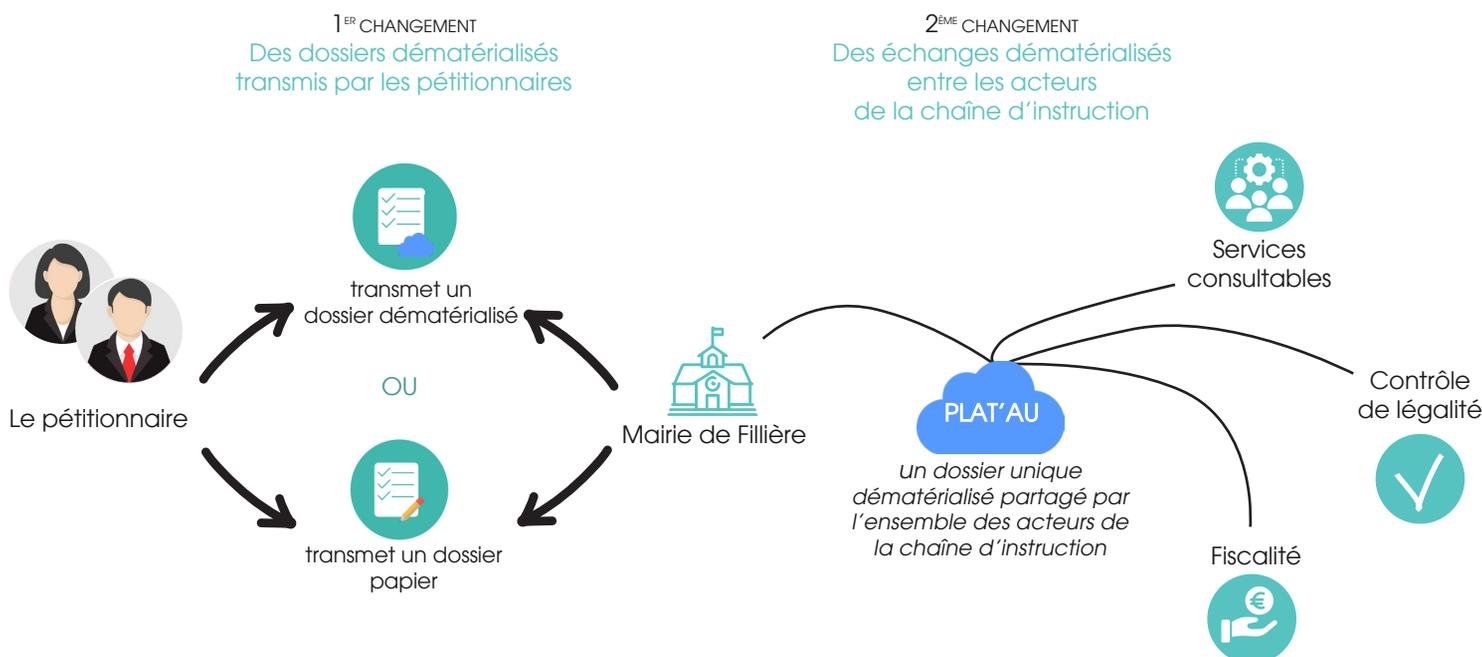
Pour les citoyens comme pour les services instructeurs, la mise en place de la dématérialisation vise à permettre :

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment
- Plus de souplesse, grâce à une assistance en ligne pour éviter les erreurs et les incomplétudes
- Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier
- Des économies sur la reprographie et l'affranchissement en plusieurs exemplaires

Toutefois, à compter du 1er janvier 2022, l'usager aura toujours la possibilité de déposer un dossier d'urbanisme papier.

Les modalités de mise en œuvre du dépôt d'une demande par voie électronique (SVE) ne sont pas encore arrêtées à ce jour. Des informations complémentaires seront communiquées dans le courant de l'automne.

2 évolutions importantes



PLU : où en sommes-nous ?

Le plan local d'urbanisme organise le développement de la commune en fixant des règles d'urbanisme et des règles de construction selon un découpage précis en différentes zones. À Fillière, chaque commune déléguée est encadrée par un PLU qui lui est propre, exceptée Saint-Martin-Bellevue.

À Saint-Martin-Bellevue

Par délibération du 24 septembre 2020, le Conseil communautaire du Grand Annecy a décidé de retirer la délibération du 27 juin 2019 portant arrêt du PLU de Saint-Martin, compte tenu de l'avis défavorable émis par l'autorité environnement, consultée préalablement sur le projet. Cette dernière ayant considéré que les éléments présentés dans le PLU pour le projet de la zone d'activités « Les voisins » et de développement de l'urbanisation au lieu-dit « Mercier » n'étaient pas suffisamment étudiés du point de vue environnemental. Plusieurs documents du PLU ont été modifiés suite à la réalisation de l'évaluation environnementale et aux avis des différentes personnes publiques associées. Le Conseil Communautaire a délibéré le 6 mai 2021 pour arrêter le projet de PLU de Saint-Martin-Bellevue.

Et après ?

Les personnes publiques associées devront être consultées. Une enquête publique suivra courant septembre. Le PLU pourra alors être approuvé et opposable aux tiers en fin d'année 2021.

À Évires

Par arrêté A-2021-02 du 18 mars 2021, le Communauté d'agglomération du Grand Annecy a prescrit la modification (simplifiée) n°1 du PLU d'Évires. L'objet de cette modification simplifiée est de rectifier des erreurs matérielles portant notamment sur l'écriture du règlement en zone N relative aux secteurs naturels d'équipements publics et d'intérêt collectif et sur l'écriture des prescriptions réglementaires sur les réseaux pour une meilleure cohérence avec les dispositions des annexes sanitaires eaux usées et eaux pluviales.

Par délibération du 25 mars 2021 puis du 6 mai 2021, le Conseil communautaire du Grand Annecy a fixé les modalités de la mise à disposition au public du dossier de modification (simplifiée) n°1 du PLU d'Évires.

Pendant la durée de la mise à disposition du dossier, qui se déroulera du mercredi 30 juin 2021 au vendredi 30 juillet inclus pour 31 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- en mairie déléguée d'Évires
- en mairie de Fillière
- au siège du Grand Annecy

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter :

- le site internet du Grand Annecy, (www.grandannecy.fr, rubrique Aménagement du territoire, section plan local d'urbanisme)
- celui de la Commune de Fillière (www.commune-filliere.fr).



Vis ma vie d'anim'

Pour cette année 2020-2021 au péricolaire d'Aviernoz, Evelyne (animatrice des maternelles) a proposé aux enfants des animations autour du thème « les oiseaux de Haute-Savoie ». L'animatrice Valérie nous raconte comment est né le journal « La Bande d'Aviern' ».

« L'étude des espèces, la migration, le cycle de la vie. Vaste programme ! Ce sujet riche suscite la curiosité de nos chérubins. Parallèlement, les plus grands ont imaginé un moyen de favoriser les échanges sans se sentir jugé ou coupable, et de partager leurs connaissances.

Alors comment permettre aux enfants d'aborder leurs émotions du moment et d'appréhender leur quotidien avec le monde des oiseaux et plus largement avec l'environnement ?

EUREKA ! Un journal.

Depuis le début de cette aventure, je m'interroge sur la façon de mener à bien ce projet pour guider les enfants. Le fait de leur annoncer qu'ils élaborent eux-mêmes un journal, provoque chez eux un enthousiasme contagieux.

À ma grande surprise, ces petites graines de génie multiplient les idées plus vite qu'une tornade et leur imagination débordante doit être canalisée rapidement pour ne pas se laisser dépasser. L'aide précieuse de Carole, animatrice, a été très appréciée.

La participation d'Aurore, institutrice à Aviernoz, a renforcé le lien pédagogique dans ce programme.

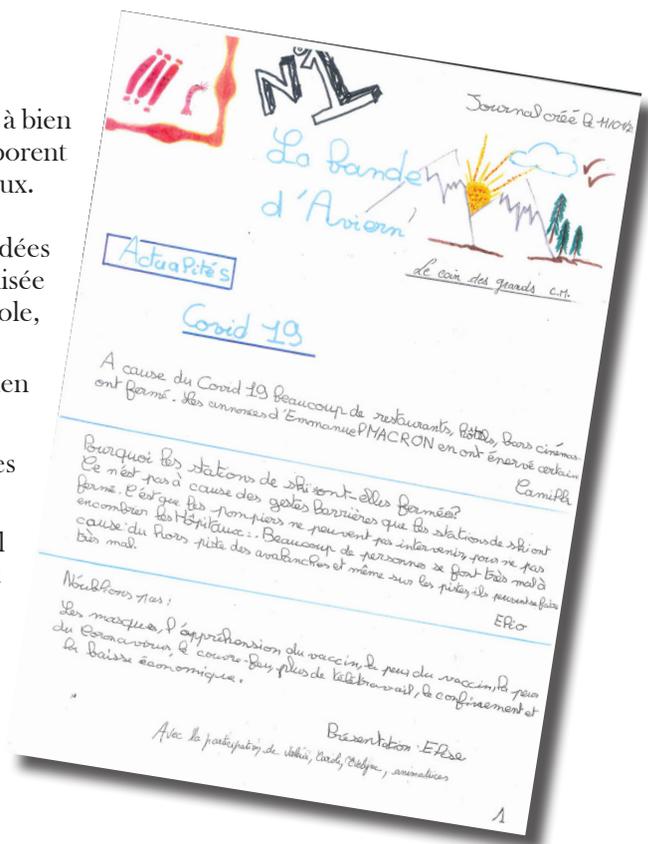
Nous tenons à remercier la bibliothèque d'Aviernoz pour ces magnifiques livres prêtés qui étoffent notre savoir.

Aujourd'hui, les enfants sont fiers de vous présenter leur premier journal d'Aviernoz nommé « La Bande d'Aviern' ». Titre minutieusement choisi.

Pour conclure, fortes de cette expérience, nous sommes heureuses de travailler et de partager ces moments gratifiants avec ces enfants survitaminés.

Bonne lecture à vous »

Rendez-vous sur www.commune-filliere.fr pour découvrir le journal.



Vacances d'avril : Il était une fois «Les Médiévales»

Malgré les conditions sanitaires du printemps, les vacances de Pâques ont eu leur lot d'aventures dans les accueils de loisirs de Thorens-Glières et de Saint-Martin-Bellevue.

Confinés, mais pas à court d'idées, les animateurs ont proposé aux enfants de 3 à 12 ans issus des familles prioritaires de vivre une véritable odyssee, entre chevaliers, dragons et princesses !

Revivez les aventures des enfants à travers un mini-roman, récit de leurs vacances au Moyen-Age sur le site de la commune www.commune-filliere.fr, rubrique «accueils de loisirs 3-12 ans».



Le jeu du zéro-gaspi

Le service périscolaire d'Évires a mis en place sur le temps méridien un grand jeu « anti-gaspi » afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Le principe est simple : inviter les enfants à moins gaspiller pour reconstituer un jeu de 12 familles de 9 cartes.

La propreté des assiettes, la quantité de restes alimentaires et le tri sur leur plateau facilitant le compostage sont autant de critères évalués pour chaque table, à la fin des repas. Les tables qui, à l'issue de la semaine, ont obtenu les meilleurs résultats, gagnent une carte du jeu, le but étant de réunir la totalité des familles pour pouvoir l'emporter et jouer avec leur jeu.

Et ça fonctionne : de réels progrès ont déjà été observés !



CME : Des enfants acteurs de leur commune

Le Conseil Municipal Enfants (CME) est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants de la commune de Fillière.

Le projet a été présenté à tous les enfants des classes de CM1/CM2 des 6 écoles de la commune au cours du mois de janvier. Le choix a été fait de recueillir toutes les candidatures des enfants intéressés, avec confirmation des parents avant le lundi 25 janvier.

Le conseil des enfants se compose de 29 membres, représentant toutes les écoles. Trois commissions ont été créées et plusieurs projets ont été retenus parmi tous ceux proposés : la commission nature, environnement, pollution, la commission entraide, solidarité et la commission aménagement urbain et sportif.

Les idées fusent et des événements sont d'ores et déjà programmés !

- Journée de nettoyage à Thorens-Glières le 26 juin
- Goûter des aînés le 3 juillet au Parc du Vuaz d'Aviernoz
- Et prochainement : Les conseils à vélos, fleurissement dans les cours d'écoles, des constructions de nichoirs.

Informations : cme@commune-filliere.fr



Nouveau : Un accueil de loisirs à Évires



L'accueil de loisirs d'Évires fera sa première ouverture du 12 au 23 juillet, durant 15 jours. Lou, Léa, Sixtine et Géraldine auront le plaisir d'accueillir les petits évirois au sein des locaux du périscolaire avec un programme bien rempli sur le thème des «Aventuriers».

Également au programme, un mini-camp de 3 jours dans le Doubs pour les enfants âgés de 8 à 12 ans avec de belles activités sur place (inscriptions limitées). Pensez à prévoir pour cette occasion une pièce d'identité car nous traverserons la Suisse.

Programme des activités à découvrir sur le site de la commune

www.commune-filliere.fr «accueils de loisirs 3-12 ans».

**SEMAINE DES METIERS
D'ART DE FILLIERE**



**PHILIPPE DURET
SCULPTEUR**

**Sculpteur sur bois,
ornemaniste, statuaire**

AVIERNOZ

60 chemin des Terrets



www.art-sculpteur.com
duret.sculpteur@orange.fr



PASCAL PIAZZOLLA

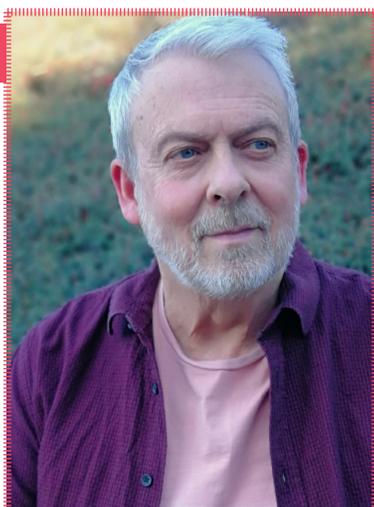
Maitre pipier

AVIERNOZ

161 chemin entre Deux Nants



p.piazzolla@piazzolla-pascal.com
www.piazzolla-pascal.com



**PATRICE
FEDERGRUN**

Artiste, auteur graveur

AVIERNOZ

75 chemin des Mouilles



pfedergrun@yahoo.fr

Fidèle à son souhait de développer la culture sous toutes ses formes, la commune de Fillière s'est inspirée d'un événement d'envergure : les JEMA, ou Journées Européennes des Métiers d'Art et a imaginé la SMAF, la Semaine des Métiers d'Art de Fillière.

Retour en images sur cet événement virtuel dédié à l'art et au savoir-faire local.



JEAN-CHRISTOPHE ET DAVID HERMANN

Céramistes
Poterie d'Évires

EVIRES
36 chemin de la poterie



poterie-evires@orange.fr



LA SCULPTURE DE SANDRINE

Sandrine Guerraz
Sculptrice

LES OLLIERES
155 route de Bévillard



lasculpturedesandrine@gmail.com

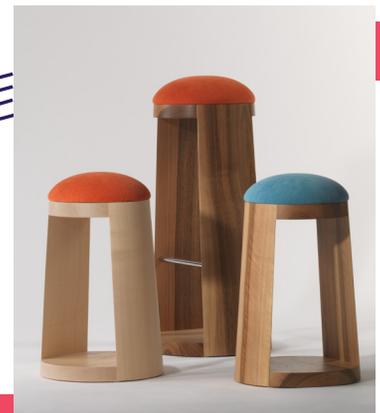
[f](#) La sculpture de Sandrine



ATELIER DESIGN MASNADA

Fabien Masnada
Ébeniste d'art

SAINT-MARTIN-BELLEVUE
440 route de la Touffière



contact@atelierdesignmasnada.com

www.atelierdesignmasnada.com



BOUTIN DESIGN

Christophe Boutin
Carrossier moto, peintre, décorateur,
aérografe

SAINT-MARTIN-BELLEVUE



boutindesign@live.fr



LA POTERIE DES MESANGES

Barbara Jaulain
Artisan potière, céramiste

THORENS-GLIERES
4496 route des Chappes



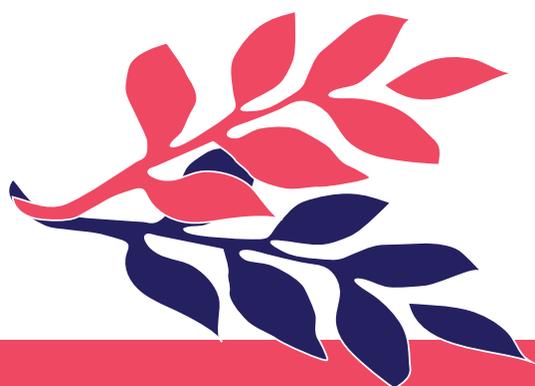
f ba.jaulain@gmail.com

La SMAF 2022 à l'horizon...

Faute de pouvoir rassembler la population, la SMAF aura été un événement entièrement digital. Tournée vers des jours meilleurs pour le monde de la culture, la commune entend bien faire évoluer la SMAF au fil des années avec des démonstrations, des visites et des temps d'échange entre les artisans et le grand public

C'est pourquoi nous avons besoin de vous, artistes et artisans de Fillière !

Contactez dès à présent le pôle attractivité et vie locale et faites vous connaître pour participer à l'édition 2022 de la Semaine des Métiers d'Art de Fillière : renaud.pallud@commune-filliere.fr - 04 50 22 82 25.



SEMAINE DES METIERS

D'ART DE FILLIERE

À tous les artisans pour leur participation... MERCI



**MARTINE EDARD
ETOFFES**

Artiste du textile

**THORENS-GLIERES
475 route des Régalets**



martineedard@yahoo.fr



**AURELIEN LEBLANC
AUTEUR SCULPTEUR**

**Sculpteur Figuratif : bois,
modelage, argile, moulages, ...**

**THORENS-GLIERES
11 rue de la Javafonne**



leblanc.aurelien@gmail.com
aurelien-leblanc-sculpture.com

Bravo aux petits artistes en herbe !



Un concours ouvert aux enfants de 3 à 11 ans a succédé à la «SMAF».

Un gagnant par commune a été désigné par un jury composé d'agents, d'élus de la commune de Fillière, mais également d'artistes locaux présentés durant la SMAF.

Les gagnants du concours sont :

- Aviernoz : Morgane et Zélie Cagnart
- Évières : Charline Gay-Crosier
- Les Ollières : Malone Dumesnil
- Saint-Martin-Bellevue : Simon Ramalho
- Thorens-Glières : Manon Giguet



Bravo à tous les participants qui ont su faire preuve d'une grande créativité à tout âge !

Il s'en passe des choses dans les bibliothèques !

Avec l'installation d'un nouveau logiciel et de nombreuses animations, les bibliothèques restent fidèles à leur volonté d'offrir le meilleur aux habitants de la commune.

Un nouveau logiciel dans les tuyaux

Les bibliothèques de la commune œuvrent actuellement au renouvellement de leur logiciel afin d'améliorer l'outil de travail des bibliothécaires et développer de nouveaux services aux lecteurs.

Prochainement accessible, un portail Internet permettra la consultation du catalogue des bibliothèques, la réservation de documents, la découverte des derniers achats et l'accès à l'agenda des animations.

De nouvelles boîtes de retour à disposition

Toujours dans le but d'améliorer le service au public, des boîtes de retour extérieures seront installées devant la bibliothèque de Saint-Martin-Bellevue, Thorens-Glières et Avierno, s'ajoutant à celles déjà présentes à Évires et aux Ollières. Les livres empruntés pourront ainsi être plus facilement rendus, en dehors des heures d'ouverture des bibliothèques.

Des temps forts ludiques et littéraires

Les bibliothèques restent très actives et participent à de nombreux prix littéraires, comme le Prix Rosine Perrier (attention, les bulletins de vote sont à rendre pour le 14 septembre !) ou le Prix Lettres Frontière.

À cela s'ajoutent plusieurs spectacles, deux présentés en partenariat avec Savoie-Biblio, dans le cadre de Bib'en scène, et un troisième « Le merveilleux voyage » de Nils Holgersson, au cinéma Le Parnal le 12 septembre.

Cette année, plusieurs bibliothèques participent à l'évènement national « Partir en Livre » du 30 juin au 25 juillet. Pour ouvrir les festivités, la bibliothèque d'Avierno accueillera un concert de musique folk le vendredi 2 juillet et proposera chaque vendredi des ateliers, des jeux et des lectures sur sa terrasse extérieure. Vendredi 23 juillet, un concert de rock clôturera ce cycle d'animations (l'APE d'Avierno assurera une buvette pour les 2 concerts). La bibliothèque d'Évires proposera

deux séances de lectures animées, dans l'herbe et au soleil, les mercredis 7 et 21 juillet, autour du thème « Mer et Merveilles ». La bibliothèque de Saint-Martin-Bellevue proposera chaque mercredi après-midi des ateliers (C'est moi qui raconte, Le livre mystère, Cadavre exquis, Bookstorming) accompagnés de lectures en extérieur et chaque samedi matin, des temps de lecture parents-enfants pour les plus petits seront organisés.

Pour l'automne, les bibliothécaires vous invitent à participer à un jeu-concours qui vous permettra peut-être de remporter des Chèques-Lire.

Un Escape Game « Panique à la bibliothèque » pendant les vacances de Toussaint à la bibliothèque d'Évires et trois séances de contes au mois de décembre, permettront à tous de terminer cette année que l'on espère animée !

L'agenda des manifestations

JUILLET

Art éphémère

Juillet-août

Phil'arts

informations prochainement sur le site www.commune-filliere.fr

Lectures et ateliers

mercredi 30 juin, 7, 14, 21 juillet

bibliothèque de Saint-Martin-Bellevue
C'est moi qui raconte, Le livre mystère, Les mimes en chaîne, Cadavre exquis et Bookstorming

Découverte du ciel

2 et 3 juillet

Allée de la sapinière, Thorens-Glières
par l'association Kaus-Australis,
infos et inscriptions : www.kaus-australis.fr

Et aussi : les 16, 17 juillet, 6 et 7 août, 3 et 4 septembre, 1er et 2 octobre

Concert Folk

vendredi 2 juillet

devant la bibliothèque d'Avierno
dans le cadre de Partir en Livre, buvette
par l'APE d'Avierno

Ateliers

vendredi 2, 9, 16 et 23 juillet

bibliothèque d'Avierno
impression, totem, construction de nichoirs et lectures d'histoires

Fête de l'été

le 2, 3 et 4 juillet

Avierno
par l'APE d'Avierno. Exposition des

travaux des enfants de l'école et du périscolaire, diffusion de courts métrages réalisés par les élèves, jeux géants en bois, concours, repas, buvette

Lectures parents-enfants

samedi 3, 10, 17, 24 juillet - 10h30

bibliothèque de Saint-Martin-Bellevue
pour les plus petits

Étape du Tour de France

samedi 3 juillet

Évires

Goûter des aînés

samedi 3 juillet

Parc du Vuaz - Avierno
organisé par le CME

La Parmel'Hand

samedi 3 juillet

complexe du Parmelan
organisé par le Handball Club de la
Fillière

«Demain Annecky !»

dimanche 4 juillet - 18h30

cinéma le Parnal

Réalisé par Marie Montvuagnard, Caroline
Dragacci et Mathieu Coffin

Conte des mille et un bruits

dimanche 4 juillet - 11h

salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue
par la compagnie Tokata, (dès 4 ans), dans
le cadre de Bib'en scènes

Championnat de France

Minivert

dimanche 4 juillet

motocross de Thorens-Glières

7 - 12 ans évoluant sur des 65cc et 85cc,
futurs espoirs du motocross français

Championnat régional

125cc, 250cc, 450cc.

essais à partir de 8h00 et course à partir de
14h00. Entrée 8 euros.

Mer et Merveilles

mercredi 7 et 21 juillet - 10h30

devant la bibliothèque d'Evires

lectures animées dans l'herbe et au soleil,

Théâtre de verdure

«Juste des jours meilleurs»

vendredi 9 juillet - 21h

square du Lieutenant Simon,

Thorens-Glières

Organisé par la MJC, écrit et mis en
scène par JL Felgeirrolle, interprété par
Fil'entroupe, Les Furieuses, Les Étourdies.
Entrée au chapeau.

Séance en plein air

«Donne moi des ailes»

18 juillet - 22h30

cinéma le Parnal

réalisé par Nicolas Vanier. Gratuit

Concert Rock

vendredi 23 juillet

devant la bibliothèque d'Aviernoz

dans le cadre de Partir en Livre, buvette

par l'APE d'Aviernoz

AOÛT

Vogue

21-22 août

Thorens-Glières.

Par Thorens Fêtes

Course motocross par équipe

dimanche 29 août

Motocross de Thorens-Glières

(toutes cylindrées classement par équipe
de 3 pilotes), motos anciennes (Motos
avant 1983) et espoirs 65cc/85cc (jeunes
dès de 7 ans). Essais à partir de 8h00 et
course à partir de 14h. Entrée 8 euros.

SEPTEMBRE

Forum des associations

samedi 4 septembre

Fête du Four des Laffins

4 et 5 septembre

Thorens-Glières

Amis du Terroir du Pays de Fillière

Pains, tartes, brioches, pizzas

Le merveilleux voyage de

Nils Holgersson

dimanche 12 septembre

cinéma Le Parnal

par Eléonore Billy et Martin Coudroy, dès
4 ans

Vide grenier

dimanche 12 septembre

Saint-Martin-Bellevue

organisé par l'association Saint Martin

Loisirs. Contact : videgrenier@

stmartinloisirs.com

Forum des Résistances

d'Aujourd'hui

17 et 18 septembre

salle Tom Morel, Au Parnal et à la

MJC de Thorens Glières.

conférences et films, par l'association

Citoyens résistants d'hier et d'aujourd'hui

Vogues

19 septembre

Les Ollières

26 septembre

Aviernoz

Fête de l'Alpage

samedi 26 septembre

Thorens-Glières

par Thorens-Fêtes

OCTOBRE

Escape Game « Panique dans la bibliothèque »

vacances de Toussaint

bibliothèque d'Evires

Appuyez-vous sur votre sens de

l'observation, le travail d'équipe et votre

esprit critique pour déconstruire une vague

d'idées reçues. Mais attention, l'horloge

tourne !

Trail des Glières

dimanche 3 octobre

Thorens-Glières

Le tout p'tit cirk

samedi 9 octobre - 10h

salle communale des Ollières,

par la compagnie Commun Accord, pour
tout public, dans le cadre de Bib'En scène

Loto

dimanche 10 Octobre

salle Tom Morel,

Association « Les Veillées Vernodiennes »

Cross de Fillière

octobre

Les Ollières

Fête de la pomme et de la course

dimanche 24 octobre dès 9h30

Thorens-Glières

par le Comité Pom': Marché, fabrication,
vente de jus de pommes et de boudins.

Concours de la plus grosse course,

exposition d'anciennes variétés de

fruits par les «Croqueurs de pommes».

Animations «sur le chemin de la pomme».

«Le tonneau» démonstration fabrication.

15h : Conférence

Soirée Halloween

dimanche 31 octobre

Thorens-Glières. Par Thorens Fêtes

NOVEMBRE

Mois de l'ESS

animations autour de l'Économie Sociale et
Solidaire. Programme : <https://essteam.fr/>

DÉCEMBRE

Conte de Noël

samedi 4 décembre - 10h30

bibliothèque d'Evires

mercredi 8 décembre - 10h30

bibliothèque de Saint-Martin-Bellevue

avec la conteuse Elaéra

Conte de Noël

vendredi 11 décembre -10h

à la bibliothèque d'Aviernoz

par l'association «Le Conte vert»

Vin chaud de Noël

vendredi 17 décembre

avec marché ou récupération des

commandes.

Par l'APE d'Aviernoz

Le mot des associations

L'activité du JPEG PHOTOCLUB continue

Le JPEG PHOTOCLUB de Saint-Martin-Bellevue, par ces temps confinés, s'essaie à la visio-conférence. Un groupe travaille sur une exposition de 100 photos 50 x 60 cm, qui sera accueillie dans la « grande rue » de l'hôpital d'Annecy du 10 août au 20 septembre 2021

L'édition précédente de 2019, après un vif succès, continue son bonhomme de chemin. Les photos ont été exposées à l'Hôpital de Saint-Julien, au château de Bon Attrait à Villaz et dans les mairies de Saint-Martin-Bellevue, d'Argonay, d'Annecy-le-Vieux ainsi qu'au restaurant inter-administratif d'Annecy.



Un concours interne fonctionne chaque mois avec des sujets proposés par la Fédération Photographique de France.

L'ensemble des 37 adhérents attend avec une grande impatience de se retrouver et reformer le collectif d'échanges autour des images collectées depuis plus d'une année.

Contact :
<http://www.jpegphotoclub.fr/>

Fête du Four des Laffins

Après l'interruption due aux mesures sanitaires les Amis du Terroir du Pays de Fillière organiseront à nouveau les 4 et 5 septembre prochains la Fête du Four des Laffins. Comme d'habitude, pains, tartes, brioches, pizzas ... seront au rendez-vous dans une ambiance conviviale que nous avons tous hâte de retrouver.

Des nouvelles du Trail des Glières

Le Trail Des Glières aurait dû souffler ses 10 bougies en 2020. Un anniversaire célébrant la popularité croissante de cette manifestation sportive et festive, auprès des coureurs et des populations locales. Mais le virus en a décidé autrement, générant déception et regrets.

Nous allons tout mettre en oeuvre pour qu'en 2021 le Trail des Glières puisse à nouveau avoir lieu, dans le respect des contraintes en vigueur.

La situation sanitaire est à ce jour trop incertaine pour que nous puissions préciser les formats de course, mais nous essaierons de répondre aux attentes de chacun.

Alors rendez-vous le dimanche 3 octobre 2021, au coeur du village de Thorens-Glières et sur les sentiers qui arpentent nos si jolies montagnes.

Plus d'informations sur
www.traildesglieres.fr

Les «Paniers d'ici» évoluent !

Tout nouveau, tout beau, les paniers d'ici ouvrent un magasin de producteurs pour mettre du local dans votre assiette !

Lancé en décembre 2018, le projet initié par Michaël Richard, producteur de volailles et d'ovins, a débuté en juillet 2019. Il regroupe des producteurs et artisans du pays de Fillière qui vous proposent actuellement leurs produits en circuit court sur internet (www.lespaniersdici.com).

Prochainement, vous pourrez nous retrouver dans notre magasin de producteurs à Charvonnex avec un choix encore plus large de produits pour mieux vous satisfaire. Il est aussi prévu de mettre en place un click & collect. Vous pourrez commander par internet et venir chercher votre commande le jour et l'heure de votre choix.

Vous pouvez d'ores et déjà nous suivre sur notre page Facebook :
[@lespaniersdici](https://www.facebook.com/lespaniersdici) où nous communiquerons la date d'ouverture du magasin.

Le Handball Club de la Fillière reprend du service !

Après des mois de restrictions et d'arrêt de l'activité, les annonces gouvernementales permettent enfin au Handball Club de La Fillière de mettre en place ses idées et de proposer de nombreuses actions et manifestations ! C'est ainsi que se sont déroulés plusieurs tournois inter-clubs en mai et juin.

Mais nous ne nous arrêterons pas là ! Nous allons tout mettre en oeuvre pour organiser notre traditionnel tournoi sur herbe La Parmel'Hand ! Après 2 ans sans édition, nous croisons les doigts pour vous accueillir le samedi 3 juillet au complexe du Parmelan ! Cet été, nous proposons aux licenciés du club 2 stages vacances du 6 au 9 juillet et du 23 au 26 août 2021. Pour la première fois, nous proposerons également 2 stages vacances découvertes du 12 au 15 juillet et du 16 au 19 août 2021. Ces stages seront ouverts à toutes et à tous (jeunes filles et jeunes garçons du Pays de Fillière non licenciés).

Pour toutes ces manifestations et événements sportifs, informations et inscriptions auprès de Stéphanie au 06 69 38 61 15 ou par mail à bricout.stephanie@gmail.com

N'hésitez plus et participez à toutes ces belles actions menées par le HBC Fillière !

ARVI PACHANTAL

Toutes nos pensées pour Chantal qui nous a quittés beaucoup trop tôt. Sa bonne humeur et ses rires vont cruellement nous manquer !



Coté Agenda : Même si un calendrier de déconfinement a été annoncé par le gouvernement, les manifestations du second semestre auront lieu sous réserve des décrets qui seront publiés et des conditions de rassemblement qui nous seront imposés. Les dates peuvent donc s'annuler, être déplacées, et pourquoi pas, des soirées non prévues pourront peut-être s'organiser en dernière minute...nous allons donc aviser au fur et à mesure !

N'hésitez pas à suivre les dates des manifestations sur <https://www.facebook.com/ThorensFetes/>

Nous espérons pouvoir reprendre certaines activités dès cet été...croisons les doigts... Nous avons hâte de vous retrouver...

Le STAFF

Nouveauté 2021 au Club Nordic des Glières : un groupe ADULTE performance

Le CNG est une association qui a pour but de développer, de promouvoir et de faciliter la pratique du ski de fond. Partage, respect, plaisir de skier, dépassement de soi, solidarité et entraide sont autant de valeurs profondément ancrées dans la vie du club.

Cette année le CNG propose une nouvelle section pour les adultes avec des entraînements toute l'année (été/hiver) et des participations aux courses de ski de fond. L'objectif est avant tout de partager de bons moments de convivialité autour d'entraînements

communs : ski roue, course à pied, VTT, vélo de route, et bien sûr ski de fond ; le tout encadré par des moniteurs fédéraux (niveau 2).

Pour plus de renseignements et pour vous inscrire, contactez-nous : adultes@clubnordicdesglieres.fr.

Les entraînements auront lieu les dimanches matin et débutent dès la fin mai 2021 comme pour les jeunes des sections compétitions.

N'hésitez plus à nous rejoindre !
<https://clubnordicdesglieres.fr>



Poils de Bonheur : la médiation par l'animal

Nouvelle association loi 1901 à Thorens-Glières !



Médiation par l'animal :

- En individuel ou groupe
- Sur site, en institution ou à domicile

Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsures pour les enfants de 4 à 10 ans, à domicile, à l'école ou centre de loisirs

Activités ludiques :

- Promenade à poney en main
- Anniversaire
- Découverte des animaux

Contactez-nous !

Tel : 06.31.86.99.81

Mail : poilsdebonheur@gmail.com

Facebook : [@poilsdebonheur](https://www.facebook.com/poilsdebonheur)

Devis sur demande

L'Association Familles Rurales de Saint-Martin-Bellevue

L'association Familles Rurales propose de multiples activités sportives et culturelles (Eveil musical, Danse africaine, Capoeira, Anglais, Hip-hop, Beaux-arts...) sur la commune de Saint-Martin-Bellevue, pour les enfants dès 6 mois, les adolescents et les adultes.

Nous nous sommes adaptés à la situation sanitaire qui nous a obligés à interrompre les cours et nous avons tout mis en œuvre pour permettre la poursuite de ces derniers.

Notre association proposera des réinscriptions (uniquement pour les adhérents souhaitant se réinscrire à la même activité) le mercredi 30 juin à partir de 18h et les inscriptions

(nouveaux adhérents ou inscription à une nouvelle activité) le samedi 11 septembre à partir de 9h à la salle polyvalente de Saint-Martin-Bellevue, si le contexte sanitaire le permet.

Si les réinscriptions ne peuvent avoir lieu le mercredi 30 juin, nous les proposerons le samedi 11 septembre matin et les inscriptions l'après-midi.

La nouvelle brochure paraîtra en juin et sera consultable sur notre Facebook AFR SMB ou sur le site internet de la commune de Fillière, rubrique Associations.

Nos activités étant en constante augmentation, nous sommes à la

recherche de bénévoles pour la prochaine saison. Vous avez un peu de temps disponible ?

De nouvelles idées à proposer ? Rejoignez notre équipe dynamique !



Vous pouvez nous écrire à afrsmb@gmail.com

2 associations ADMR au sein de la Commune de Fillière



Au sein même de la Commune de Fillière, ce sont 2 associations ADMR qui interviennent au quotidien pour aider les personnes fragilisées à maintenir leur autonomie à domicile. L'association ADMR Gros Chêne Vieran intervient à Saint-Martin-Bellevue, l'association ADMR du Parmelan intervient quant à elle à Aviernoz, Evires, Les Ollières et Thorens-Glières.

Ces 2 associations, employant des aides à domicile et auxiliaires de vie, interviennent chez des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles en difficultés. Leur rôle est d'accompagner ces bénéficiaires dans tous les actes de la vie quotidienne : aide aux levers et couchers, à l'habillage et déshabillage, à la toilette, à la réalisation des courses, la préparation et la prise des repas, à l'entretien du lieu de vie et du linge, etc. Elles proposent également toutes les 2 un service de livraison de repas

à domicile sur l'ensemble de leurs communes d'intervention.

Ces 2 associations sont, au quotidien, en lien étroit avec la commune de Fillière : elles interviennent notamment pour les aides au repas, lors de la pause méridienne, au sein des écoles de Saint-Martin-Bellevue et d'Évires. La micro-crèche « Les Marmotins », située sur Saint-Martin-Bellevue est un service également proposé par l'association Gros Chêne Vieran.

Structures associatives loi 1901, les ADMR Gros Chêne Vieran et Parmelan ne pourraient fonctionner sans leurs équipes de bénévoles dynamiques et investis : lien social, réalisation de visites à domicile, actions RH, organisation d'événements conviviaux, etc. Les missions sont multiples pour que chacun y trouve sa place !

Vous avez besoin d'aide pour vous ou l'un de vos proches ?

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez directement l'association intervenant sur votre commune :

• **ADMR Gros Chêne Vieran** : 04.50.27.26.07 ou accueil.groschenevieran@fed74.admr.org

• **ADMR du Parmelan** : 04.50.22.45.44 ou accueil.parmelan@fed74.admr.org

Tennis Club de Thorens

Grâce à l'aide de la commune, le Tennis Club de Thorens bénéficie de deux magnifiques courts de tennis neufs en résine synthétique. Les travaux ont été réceptionnés pendant l'été 2020, et les joueurs sont ravis de jouer sur cette nouvelle surface. Ainsi, le club dispose désormais de 3 courts de tennis extérieurs éclairés (2 en résine synthétique et 1 en gazon synthétique).

Pour l'été 2021, nous vous proposons :

- de venir jouer librement avec des tarifs avantageux pour tester les nouvelles installations
- des stages multi-activités pour les enfants à partir de 4 ans.

<https://tcthorens.wixsite.com/tcthorens>
06.81.02.21.16 - tennisclubdethorens@ffi.fr

STAGES TENNIS MULTI ACTIVITES ETE 2021

Du 07/07 au 09/07/21 (tarifs spéciaux)
Du 12/07 au 16/07/21
Du 19/07 au 23/07/21
Du 26/07 au 30/07/21
Du 23/08 au 27/08/21

- **BABY ET MINI TENNIS** (4/6 ans)
De 10h à 12h / Tarif 85€ la semaine
Les premiers pas tout en s'amusant
- **MATINEES TENNIS ET JEUX** (dès 7 ans)
De 09h à 12h / Tarif 100€ la semaine
Initiation et perfectionnement tennis - Jeux et motricité
- **JOURNEES TENNIS ET MULTI ACTIVITES** (dès 7 ans)
De 09h à 12h / Tarif 195€ la semaine
Idem matinée - Prévoir Pique nique
Après midi : olympiades, piscine, mini - golf...

Infos & Inscriptions : Delphine JOURDIL - Monitrice Diplômée D'état
06 60 33 40 94 - jourdil.delphine@gmail.com

Quoi de neuf à la MJC ?

Une MJC toujours là... et qui a besoin de vous pour continuer d'agir ensemble sur le territoire du Pays de Fillière. «ÇA S'EN VIENT ! », comme disent les Québécois ! Et oui, depuis le 3 mai, on recommence à respirer cette brise essentielle tant attendue de la vie qui reprend enfin ses droits.

Et du côté de la MJC ?

Tout au long des trois confinements, elle n'a pas joué les belles au bois dormant, au contraire. Bien éveillée, elle est devenue «MJC-Espace de Vie Sociale de la Fillière», soutenue par la CAF et partenaire privilégiée de la Commune de Fillière pour être encore plus active auprès des habitants.

Elle a continué à être force de propositions et vecteur d'échanges culturels et de lien social grâce à la créativité de son site web, à l'énergie de ses adhérents et de son équipe de bénévoles et professionnels : méditations florales en audio, concours de nouvelles courtes, arbres à poèmes, origami, sudoku, pièce de théâtre en audio, séances hebdomadaires de yoga et de méditation zen en visio, etc.

La MJC a maintenu les activités que la réglementation lui permettait d'assurer en présentiel (actions autour de la parentalité, cours de musique collectifs, d'instruments, d'arts plastiques, de couture ou de création pour les enfants...).

Elle a proposé des cours en visioconférence (cours d'instruments enfants et adultes).

Elle a continué à jouer son rôle d'incubateur de nouveaux projets collectifs, ce qui est dans son ADN : musique, théâtre etc.

Elle a connu des changements dans son organisation interne :

- le recrutement d'une animatrice EVS, Laurence Rack, chargée de coordonner les actions collectives initiées par les habitants dans le cadre du nouvel Espace de Vie Sociale.
- suite au départ du président Bernard Clerc, restructuration du bureau MJC autour d'Arlette Ducloz, présidente « par intérim » secondée par Thierry Elek, vice-président, jusqu'à notre prochaine Assemblée Générale prévue le samedi 12 juin en présentiel (sinon le 15 en vidéo).

Maintenant, pour que la fête soit complète nous n'attendons que vous, gens de Fillière et des communes voisines.

Adhérents ou non, venez proposer vos initiatives citoyennes dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale (il suffit d'habiter sur le territoire).

Vous êtes adhérents, (âge minimum 16 ans), vous pouvez renforcer notre équipe de bénévoles. Comment ? En empruntant les différents chemins qui s'offrent à votre « soif participative » :

- rejoignez une de nos commissions : «Espace de Vie Sociale», «Parentalité», «Commission culturelle», «Musique», «Jeux», «Api village».
- entrez dans notre Conseil d'administration pour participer à la vie de la MJC, et décider collectivement de ses orientations.

Plus motivé? Rejoignez les bénévoles du Bureau MJC, pour assurer la bonne marche de la Maison, avec le soutien des salariés permanents.

Le tout dans une ambiance conviviale et créative.

C'est dire qu'on vous attend... Pour votre et notre plus grand plaisir citoyen.

Jean Sousseau
(secrétaire du bureau MJC, et membre de la Commission EVS)

Créons du lien social à la MJC - Espace de Vie Sociale de la Fillière !

Seul, avec des amis ou des voisins, vous aimeriez proposer des initiatives solidaires permettant aux aînés de se retrouver, aux jeunes de mener des projets, aux familles de partager des moments conviviaux, aux personnes isolées de participer à des sorties collectives, aux générations de se rencontrer, ... ?

La MJC-Espace de Vie Sociale de la Fillière est là pour vous aider à mener vos projets. Bénévoles et salariés peuvent vous apporter une aide dans la définition, la structuration, la mise en place de vos actions, communiquer dessus et mettre à votre disposition des moyens matériels et financiers.

Que vous soyez adhérents ou non, venez nous rencontrer !

Contactez Laurence en écrivant à evs@mjcfilliere.net ou par téléphone au 07 83 98 68 56.



L'outil en main Architecte d'Avenir

Nous sommes 39 bénévoles dont 31 personnes de métiers, professionnels qualifiés ou détenteurs d'un savoir-faire manuel, tous des passionnés, qui accueillent les jeunes dans de vrais ateliers avec de vrais outils le mercredi de 14h15 à 16h30.

Toutes les compétences sont les bienvenues que ce soit dans la transmission avec les enfants ou accompagnants ayant des compétences pour gérer l'informatique, le planning, la communication, la gestion ou l'accompagnement dans les ateliers.

Sur notre association une quinzaine de métiers différents :

- Les métiers liés au bâtiment, le chauffage sanitaire, la menuiserie, l'électricité, le carrelage...
- Les métiers du textile et du cuir
- Les métiers de la bouche boulangerie pâtisserie cuisine....
- Les métiers d'art, d'art créatif et technique, la photographie, le vitrail, la taille de pierre, la poterie, la vannerie, le chantournage, la mosaïque....

L'outil en Main peut être assimilé à la maternelle. De l'apprentissage, les enfants découvrent, échanger et transmettre, l'épanouissement de deux générations.



Un brin d'histoire

Les Ollières : mars 1918



Après bientôt quatre ans de guerre la vie devient difficile, et, la population doit nourrir les soldats du front.

Par un courrier du 4 mars, la préfecture demande à la commune des Ollières de fournir 1500 kg de pomme de terre pour l'intendance militaire.

Deux conseillers municipaux : Messieurs Pierre Convers et Nicolas Laffin sont désignés pour visiter les fermes et réquisitionner les pommes de terre.

C'est ainsi qu'ils constatent que les 20 ou 30 kgs déjà prélevés par exploitations en février, étaient pris sur ce qui était absolument nécessaire pour les semences et les besoins du ménage.

Suite à l'exposé de Pierre Convers et Nicolas Laffin, le conseil délibère à l'unanimité et décide que la quantité de tubercules donnée à l'intendance est

suffisante. Et, malgré son patriotisme, la commune ne peut effectuer une nouvelle saisie. Le conseil regrette que la commission de ravitaillement fasse ses calculs sur une statistique fautive (50 hectares de pommes de terre cultivés alors que «Les Ollières» en compte à peine 15).

Sources : archives départementales

Un général à Evires

Félix François Challut est né le 20 juin 1782 à Evires. Il est le 5ème enfant et le premier fils du notaire Jean-François Challut et de son épouse Jeanne Duret. Il va répondre à l'appel lancé le 17 janvier 1814 par le Général Janus de Sonnaz originaire de Thonon qui fait suite à celui du Baron Simbschen du 14 janvier 1814 pour combattre la France napoléonienne.

Félix François Challut a alors 32 ans.

Son mérite lui permet de devenir très vite premier sous-lieutenant de la 3ème compagnie dès juillet 1814 et lieutenant d'ordonnance dès l'année suivante. C'est alors qu'il intègre le régiment de Savoie où il monte en grade. Lieutenant le 4 mars 1816, puis Capitaine le 13 octobre 1818. Il devient major de la brigade de Savoie en 1829. Ensuite il est nommé colonel au 2ème régiment de la brigade de Pignerol en 1837. Promu au grade de major général, il reçoit le commandement de la province d'Alexandrie en 1843.

Décoré de la croix de l'ordre des Saints Lazare et Maurice, il se retire de l'armée peu de temps après et décède probablement à Turin selon l'historien Michel Germain.

Sources : bulletin paroissial d'Évires, archives Robert Langlet

Bernard Convers. - Tél : 06 86 04 69 64 - convers.bernard@wanadoo.fr

Le métier d'animateur au service enfance-jeunesse

Avec au total 120 agents, la commune de Fillière compte une trentaine de métiers différents. C'est cette diversité qui permet d'assurer des missions aussi éloignées que l'entretien des espaces publics, la gestion du budget communal, ou encore, l'éducation sportive auprès des enfants. Dans ce numéro, nous nous intéressons plus particulièrement au métier d'animateur, à travers le regard d'Éléna.

«Je suis animatrice à l'accueil périscolaire de Saint-Martin-Bellevue depuis septembre 2020.

Je ne connaissais pas le monde de l'animation. J'ai intégré une équipe de 13 personnes qui m'apporte les bases de ce métier et chaque jour j'apprends un peu plus. J'aime travailler avec les enfants et m'amuser avec eux. Je propose diverses activités (bricolages, jeux, jeux collectifs, danse...) en accord avec mes collègues. Nous préparons nos activités lors de nos différentes réunions. J'accompagne les enfants le matin, sur le temps méridien, et le soir. J'aime ce métier qui est passionnant, très prenant et où chaque jour est différent.

En cette période de crise sanitaire, je ne peux pas faire toutes les activités car il y a un protocole sanitaire à respecter mais j'espère que nous allons vers des jours meilleurs.»



6 questions à Éléna

Avais-tu déjà travaillé en animation ? Non, c'est ma première expérience.

Qu'est ce qui te plaît le plus dans ce métier d'animatrice ? Le contact avec les enfants, jouer avec eux, leur proposer des activités, les voir évoluer.

Quels rapports as-tu avec les enfants ? Je suis bienveillante et d'un naturel maternel.

Avec quelle tranche d'âge travailles-tu ?

Cela dépend de l'heure de la journée !

Je travaille avec les 3-5 ans pour le temps méridien et avec les 6/11 ans pour l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Comment vis-tu ton expérience dans ce métier ? Cette expérience me plaît car le travail est varié. Les journées ne sont jamais les mêmes !

Comment souhaiterais-tu faire évoluer ton métier ?

Je souhaiterais passer le BAFA pour développer mes compétences en tant qu'animatrice et mes connaissances sur la réglementation en vigueur dans les accueils de loisirs. Ce serait un vrai plus au quotidien !

Le pôle Enfance-Jeunesse et Sports recherche des animateurs pour les temps méridiens et périscolaires pour la rentrée de septembre 2021. **Contactez le service enfance-jeunesse : secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr**

La commune de Fillière recrute !

De nombreux emplois sont à pourvoir tout au long de l'année au sein de la collectivité.

Rendez-vous sur le site de la mairie pour consulter les offres d'emplois.

NOUVEAU !

Les offres du territoire recensées par Pôle Emploi sont également disponibles sur le site de la commune.



Restaurateur, un métier passion

Une nouvelle vie attend Suzanne et Roger Farrel-Cook : ces amoureux du terroir haut-savoyard souhaitent désormais passer la main, après presque 30 ans à l'Auberge Camélia, à Aviernoz. Ils nous parlent de leur parcours et de leur métier de cœur, l'hôtellerie-restauration.

«Oser, franchir le pas et ne pas avoir peur de se lancer !» C'est le conseil que Suzanne et Roger donneront au repreneur de leur bien aimée Auberge Camélia. Et pour cause, s'il aspire aujourd'hui à vivre d'autres aventures, le couple venu d'Angleterre a trouvé plus qu'il ne l'espérait en s'installant à Aviernoz.

1989. À la recherche d'un petit chalet pour s'établir, ils trouvent par hasard cette auberge, pleine d'âme, coup de cœur qui les décide à se lancer dans ce beau projet. Roger rénove alors l'établissement et lui donne un second souffle.

1992. L'Auberge Camélia ouvre ses portes. Le métier de restaurateur leur était inconnu, en dehors d'une petite expérience dans des pubs anglais pour Suzanne, mais la passion et l'amour pour les lieux et la région leur ont donné l'énergie suffisante pour apporter à l'établissement une deuxième vie.

Depuis toutes ces années, ils ont su s'intégrer parfaitement au paysage vernodien et se font aujourd'hui ambassadeurs de la région. Ils ont d'ailleurs à cœur de travailler avec les producteurs et commerces locaux et de mettre le terroir en valeur. Suzanne reçoit de nombreux clients en quête de calme et de verdure : «Notre environnement est un atout et de plus en plus de clients recherchent un lieu à la campagne pour leur séjour, et ce tout au long de l'année. Et aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, c'est facile de s'ouvrir sur le monde et de se faire connaître».

Pour eux, être restaurateur en milieu rural ne se résume pas à un modèle économique, bien au contraire ; cela relève du savoir-faire mais aussi du lien humain, de l'échange et de l'envie de partager et de transmettre. «Il faut être ouvert, souriant et persévérant». Connus et reconnus localement, mais aussi par delà les frontières, Suzanne et Roger attendent désormais de trouver un successeur qui saura «donner une 3ème vie à la Camélia».



Le saviez-vous ?

Le métier de restaurateur existe aussi dans les collectivités.

À Fillière, c'est Marielle, Elvire, Laëtitia, à Saint-Martin-Bellevue qui assurent l'élaboration des menus, la préparation des repas et le service.



Consommons local !

Avec l'assouplissement des mesures sanitaires, les bars, hôtels et restaurants de Fillière ont pu rouvrir progressivement leurs établissements, selon un protocole strict.

Bien déterminés à remettre leur savoir-faire et leur passion au service des clients, les professionnels de la commune vous attendent nombreux dans leurs établissements.

- **L'Auberge Camélia, Aviernoz**
- **L'Auberge d'Évires, Évires**
- **L'Auberge des Glières, Thorens-Glières**
- **La Chaumière Saint-Maurice, Thorens-Glières**
- **Le Chalet de l'Anglette, Aviernoz**
- **Chez Annie, Thorens-Glières**
- **Chez Gautard, Thorens-Glières**
- **Le Domaine de la Sapinière, Thorens-Glières**

- **La Ferme des Ollières, Les Ollières**
- **Bar du fournil du Chaumet, Évires**
- **L'Écliapa, Thorens-Glières**
- **La Haute-Bise, Thorens-Glières**
- **Les Lanfiannes, Thorens-Glières**
- **Le Mazot de Mimine, Saint-Martin-Bellevue**
- **Le Phyanne, Thorens-Glières**
- **Le Sous-Dine, Thorens-Glières**
- **Vins Mil'ésimes, Saint-Martin-Bellevue**

Liste non exhaustive basée sur les échanges avec les gérants des établissements de la commune.

Annuaire sur le site de la commune.

Balades ou randonnées : préservons le travail des agriculteurs

En partenariat avec



Si l'espace qui nous entoure est un fabuleux terrain de jeu pour les joggeurs, randonneurs et promeneurs de canidés, la campagne reste avant tout un lieu d'activité professionnelle. Ce maillage de prairies, pâtures et de champs est l'espace de travail des agriculteurs qui valorisent le sol et ses ressources pour produire des aliments de qualité.

Il ne viendrait à personne l'idée de traverser une usine ou une entreprise alors que la route la contourne... C'est tout aussi important de rester sur les chemins et de ne pas passer à travers champ. La prairie ou le champ de céréales tout juste levées représentent pour l'éleveur le stock alimentaire nécessaire à son troupeau pour plusieurs mois.

domnant ces caractéristiques différentes d'autres régions de France avec une majorité de prairies permanentes. Adoptons un comportement responsable ! **Restons sur les chemins et respectons leur travail...**

En effet, il est malheureusement courant que les éleveurs retrouvent des déchets (papiers, plastiques, bouteilles, cannettes, ...) jetés dans leurs prés. Non seulement c'est un manque de civisme et un non respect de l'environnement, mais plus encore, la présence de déchets dans un pré est source de nombreux dangers. Ils peuvent se retrouver ensuite dans les bottes de foin et être consommés par les animaux (pâturage direct ou consommation dans les bottes de foin), entraînant de graves troubles digestifs quand ce n'est pas une perforation de la panse par des débris de verre ou de cannette, ou finir à l'abattoir.

Si les dégâts parfois occasionnés par le passage de véhicules motorisés, comme les motos ou les quads, ou même par des chevaux sont clairement visibles, le passage des randonneurs à pied n'est pas non plus sans conséquence.

Le piétinement de l'herbe couche celle-ci et rend la fauche plus difficile, occasionnant pour l'agriculteur une gêne et une perte de fourrage.

Il est donc important de respecter les chemins et sentiers balisés et de ne pas pénétrer dans les prairies. Et, comme en ville, il est important de ramasser les crottes faites par les chiens dans les prés. Celles-ci pourraient être consommées par les animaux, au pré, ou même plus tard, si elles se retrouvent dans le foin. **Or, les selles des chiens peuvent véhiculer un parasite, responsable de la néosporose bovine, infection pouvant entraîner des avortements chez la vache.**

Nous soutenons déjà les producteurs en consommant local, aidons-les aussi en préservant leurs champs !

Merci de respecter l'arrêté municipal relatif à l'obligation de tenir les chiens en laisse pendant vos promenades (N° A 2021 - 48 «la circulation, la divagation et le comportement des chiens et des chats») et d'emprunter les chemins publics.



Pour respecter le cahier des charges des signes officiels de qualité et pour des raisons économiques d'indépendance vis-à-vis d'approvisionnements extérieurs coûteux, les agriculteurs passent une grande partie de leur temps et de leur énergie à constituer des stocks de qualité et façonnent le paysage lui



Restez sur les chemins



Ne jetez pas vos déchets



Tenez votre chien en laisse



Ramassez ses déjections

Mobilité douce

Des chemins existants à nouveau accessibles !

À la demande de nombreux riverains, les agents techniques de la commune se sont attelés à la réhabilitation de sentiers ruraux. Pour l'heure, 2 sentiers ont été redessinés à Aviernoz (élagage, débroussaillage, assainissement) : un sentier le long du ruisseau le Nant de l'Aup au départ de l'école d'Aviernoz jusqu'au Parmelan et le second, entre la route de Possy et le vieux cimetière. La démarche ne fait que commencer ; la municipalité a à cœur d'associer la population pour

choisir des sentiers à réhabiliter et pour les faire vivre, les emprunter et les entretenir collectivement. *Pour prendre part au projet : conseil-citoyen@commune-filliere.fr.*

À vélo ! Stationner

Installation prochaine d'une trentaine d'appuis vélos (en plus des 38 existants) répartis selon des besoins identifiés et en concertation avec le collectif Fill' à vélo.

Entretenir

Implantation de 2 stations constituées d'un gonfleur et d'un totem réparation, fournis par le Grand Annecy, près de

la gare de Saint-Martin-Bellevue et sur le parking de la mairie déléguée de Thorens-Glières. Prochaines installations selon le schéma directeur cyclable du Grand Annecy.

Se déplacer

Prolongation de la piste cyclable d'Annecy à Dassault pour éviter la RD 1203 et rejoindre le centre de Groisy depuis Annecy.

Nouveau : des porte-vélos sur les véhicules des lignes 80, 81 et 82 !

Informations :

<https://www.sibra.fr/car-velo-porte-velos>

La transition écologique au cœur de la vie des services

La transition écologique, souvent réduite à la simple idée de végétaliser les communes, s'applique en réalité à de nombreux domaines. Le point sur l'ensemble des actions «vertes» et techniques alternatives mises en place par la collectivité.

Voirie

🌿 **Gestion des eaux pluviales** : solutions alternatives au «tout-tuyau» dans les projets neufs (noue, bassin de rétention) et gestion des eaux pluviales routières en privilégiant les techniques à ciel ouvert et infiltration dans les sols.

🌿 **Réflexion sur la gestion de l'éclairage public** : extinctions nocturnes, remplacement par des systèmes à LED (Aviernoz) moins énergivores.

Gestion du patrimoine bâti

🌿 **Rénovation énergétique et maîtrise des consommations** : changement des modes d'éclairage, isolation des bâtiments énergivores, optimisation et réflexion sur l'emploi et la gestion des bâtiments publics, accompagnement des usagers des bâtiments (sensibilisation éclairage et chauffage), actions menées à la fois en régie et par des entreprises permettant des gains énergétiques.

La commune a signé un contrat en énergie partagée avec le SYANE pour un accompagnement sur des projets de rénovation de bâtiments communaux identifiés comme énergivores.

Espaces verts

Le service cadre de vie et services techniques adopte progressivement une gestion différenciée de ses espaces, en adaptant ses techniques au milieu tout en contribuant au développement durable. Ce virage a été amorcé dans la gestion des espaces verts, avec des applications concrètes comme :

🌿 **Fleurissement** : prise en compte de plantations de végétaux pérennes, diminution des massifs hors sols, paillage des massifs à partir de matière bois (suite à un investissement de broyeur en 2019)

🌿 **Mise en place d'éco pâturages sur de vastes terrains**

🌿 **Arrosage** : utilisation raisonnée de

la ressource en eau, récupération des eaux pour l'arrosage

🌿 **Zéro phyto** dans les cimetières et sur tous les espaces paysagers de la commune

🌿 **Achat de matériel** plus respectueux de l'environnement. La commune se dotera prochainement de petit outillage à batterie, sécateur, débroussailleuse, taille-haie.

🌿 **Mise en place de gazon fleuri** avec un seul fauchage par an.

🌿 **Fauchage tardif** : pour favoriser la biodiversité, certains espaces ne sont fauchés que tardivement et 2 fois par an. D'autres espaces seront prochainement concernés.

Restauration collective

🌿 **Augmentation de la part de bio et de local** dans les assiettes des enfants (effectif dans 4 communes déléguées, à venir à Saint-Martin-Bellevue)

🌿 **Compostage des déchets alimentaires**

🌿 **Sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire**

Au quotidien

🌿 **Achat de consommables recyclés**

🌿 **Utilisation d'un véhicule électrique pour les besoins des agents administratifs**

🌿 **Intégration du critère environnemental dans l'attribution des marchés**



Zéro-phyto dans les cimetières



Fauchage tardif aux Ollières



Végétaux pérennes dans les villages

Tous aux jardins

Ameubler, biner, bouturer, semer, entretenir... Le travail de la terre est exigeant, mais on y tient dans les communes rurales et préservées comme Fillière.

Des jardins partagés à Fillière

La «commission environnement, bois et forêt» souhaite initier un nouveau concept à Fillière : des jardins partagés. Afin de faire face à la demande croissante des habitants de bénéficier de jardins familiaux et à défaut d'espace suffisant, la commune s'est tournée vers un projet expérimental de jardins communs.

Le concept a été présenté le 20 mai dernier aux particuliers volontaires sur liste d'attente du projet. Ces derniers ont échangé avec Céline Burdin et Stéphane Bouclier, les élus référents. La commune a mis à disposition des jardiniers un terrain avec des copeaux de bois et du fumier pour disposer dès cette année d'une parcelle gérée collectivement.

Pour l'heure, 2 terrains ont été identifiés pour être cultivés par des habitants ayant manifesté leur intérêt : aux Grosses Terres dans le village de Thorens-Glières et 1 seconde parcelle sur la commune déléguée des Ollières, à proximité du nouveau terrain de pétanque.

Le projet se poursuivra avec comme axe de réflexion la mise en place de jardins familiaux supplémentaires avec de nouvelles modalités d'usage.

Informations : Renaud Pallud : 04 50 22 82 25 ou renaud.pallud@commune-filliere.fr



À vos plantations avec l'opération «un habitant, un arbre»

L'opération « planter 250 000 arbres d'ici 2050 », inscrite au projet de territoire et dans le Plan climat, a déjà démarré avec plus de 610 arbres commandés par 22 communes du Grand Annecy, et 5 vergers communaux constitués à Alby-sur-Chéran, Gruffy, Saint-Félix, Quintal et Villaz. À partir de cet automne, le Grand Annecy élargit son aide aux particuliers. Objectif : inciter les habitants à contribuer à la végétalisation de l'agglomération en plantant des arbres sur leur terrain 50 % du prix d'achat est pris en charge, dans la limite de 15 € par arbre (fruitiers et autres espèces définies dans une liste précise) Les modalités d'attribution de cette aide seront définies en septembre.

Ce dispositif sera effectif entre le 1er novembre et le 15 mars de chaque année, cette période étant la plus propice à la plantation d'un arbre et permettant d'augmenter ses chances de survie une fois planté.

Informations : www.grandannecy.fr

La lutte contre les plantes invasives

La commune de Fillière se trouve sur 3 bassins versants gérés par des syndicats différents (contrats de rivières).

Ils sont vos interlocuteurs pour toutes questions relatives à la régulation des plantes exotiques envahissantes. Pour vous informer et les signaler, contactez le syndicat de votre secteur :

- **Le SILA :**
www.sila.fr - les plantes exotiques envahissantes
- **Le Syr'Usses (ex : SMECRU) :**
www.rivieres-usses.com - Lutter contre les invasives
- **LE SM3A :**
www.riviere-arve.org - La protection des milieux aquatiques - Les espèces invasives

Laissons faire la nature !

La flore spontanée est parfois synonyme de biodiversité.

Les cimetières de Fillière en sont un bon exemple : la commune n'utilise plus de produits phytosanitaires et le désherbage se fait manuellement. Sur des sols sains et exempts de toutes substances chimiques, de petites pousses peuvent apparaître.

De même pour le fauchage tardif : Grâce à lui, le cycle de la nature est parfaitement respecté. Ce fauchage raisonné permet notamment aux plantes de grainer pour se reproduire, de faciliter l'implantation des plantes fragiles et de préserver les niches écologiques.

Chez vous...

Ne pas tailler les haies et abattre des arbres du 15 mars au 31 juillet (sauf s'il y a urgence d'un point de vue sécurité) permet de préserver l'environnement des oiseaux, victimes de ces élagages en pleine période de nidification...

Limitons l'impact de nos activités sur la faune sauvage !



Sécurité et protection des séniors

Le nombre d'arnaques visant les personnes âgées ne cesse de croître. Face à ce phénomène, ne restez pas seuls.

Arnaques, escroqueries...

La Gendarmerie vous invite à la plus grande vigilance. Parmi les escroqueries recensées, voici l'arnaque du rétroviseur, à l'origine particulièrement utilisée dans le sud-ouest de la France, touchant le département de la Haute-Savoie depuis plusieurs années.

La manière d'opérer est simple : les escrocs circulent à bord d'un véhicule dont le rétroviseur est amovible ou d'ores et déjà cassé.

Les individus repèrent sur un parking de magasin ou dans un centre-bourg, une personne âgée circulant seule à bord de son véhicule.

Ils poursuivent alors l'automobiliste en

lui faisant des appels de phares. Les escrocs indiquent alors à l'automobiliste qu'il a percuté leur rétroviseur.

Avançant alors un prétexte fallacieux (exemple : véhicule dont le rétroviseur dégradé est assuré en Suisse), les individus incitent l'automobiliste à faire un arrangement à l'amiable. L'escroc passe souvent un appel téléphonique factice avec un hypothétique assureur.

Se sentant pris au piège, l'automobiliste âgé accepte de faire un retrait au distributeur de billets. Les sommes demandées par les escrocs sont alors démesurées (supérieures à 500 euros).

Pour déjouer le jeu de ces escrocs, il

est conseillé d'appeler la gendarmerie et/ou de rédiger un constat amiable en refusant tout arrangement.

Opération Tranquillité Séniors

Les gendarmes de Groisy sont vos interlocuteurs privilégiés.

N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. L'Opération Tranquillité Séniors vous permet d'être identifié lorsque vous souhaitez bénéficier d'un soutien des gendarmes : patrouilles à proximité du domicile, prévention des atteintes aux biens, prévention dans le cadre du démarchage «agressif» notamment, etc.

Gendarmerie de Groisy : 04 50 68 00 02

Les actions du CCAS se poursuivent...

Le bureau de l'Action sociale, accompagné par ses partenaires institutionnels comme le CIAS ou l'hôpital, continue d'œuvrer au bien-être de tous, sous différentes formes.

Le Bus des Seniors du CIAS est venu à 2 reprises dans notre commune, le jour du marché de Thorens-Glières, pour des animations :

- En mars sur le thème des gestes barrières, « bouger partager et continuer à se protéger »
- En juin sur le thème de la santé, de l'environnement et des habitudes zéro déchets »



Les Ateliers Numériques : Les vendredis à Thorens-Glières et à Saint-Martin-Bellevue, une quinzaine de personnes bénéficient de cette initiation à l'informatique.

Les Ateliers Équilibre Séniors destinés aux habitants de Fillière de plus de 60 ans, seront, sous réserve des conditions sanitaires, de retour en septembre 2021, les mardis à Thorens-Glières.

La Pause-Café : destiné aux aidants qui s'occupent d'un proche atteint d'une maladie neuro-évolutive (Alzheimer, Parkinson, Sclérose en Plaque et apparentée), ce groupe de paroles, animé par une psychologue, a lieu le 3e mardi du mois, en début d'après-midi, à la mairie déléguée de Thorens-Glières.

Rejoignez-nous !

Les Ateliers Équilibre Séniors : inscriptions de juin à la mi-septembre, auprès de la plateforme de prévention des chutes du Centre Hospitalier, par téléphone au 04.56.49.77.84

Les Pauses-Café : inscriptions par téléphone au 04.50.33.65.33.

Merci !

En remplacement du repas des aînés, les élus et membres du CCAS ont distribué des paniers garnis aux personnes de plus de 70 ans, au mois de janvier. De nombreux messages de remerciement nous ont été transmis.

Merci pour votre accueil.



Plan canicule et fortes chaleurs

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé
publique
France

Si vous souhaitez vous inscrire sur un fichier à la mairie, afin d'être contacté lors des épisodes de canicule ou de problème de santé publique (confinement...), faites-vous connaître ! Une personne du CCAS vous appellera pour prendre de vos nouvelles.

Nom et prénom -----

Numéro de téléphone -----

Action sociale

Tél. 09 71 09 05 59

actionsociale@commune-filliere.fr

Formulaire à déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie ou du bureau de l'action sociale.

Sondage à l'attention des aînés

Formulaire à déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie ou du bureau de l'action sociale
9 Place de la république / 1^{er} étage de la mairie déléguée de Thorens-Glières / tel. 09.71.09.05.59
Accueil : tous les matins de 9h à 12h

Aidez-nous à mieux vous connaître !

Votre commune déléguée de résidence :

Aviernoz Évires Les Ollières Thorens-Glières Saint-Martin-Bellevue

Dans le cadre du projet de la collectivité de Fillière, afin de développer les services dédiés aux seniors : pour favoriser le lien social et vous aider au quotidien

À quelles activités souhaiteriez-vous participer :

- Des ateliers numériques
 Des ateliers sur la santé
 Des ateliers de gym douce
 Des ateliers à domicile
 Des sorties

Autre : -----

De quelle aide auriez-vous besoin dans votre vie quotidienne :

- Aide administrative
 Aide à domicile
 Des informations sur les commerçants, la livraison des courses

Autre : -----

Transports : possédez-vous un véhicule : oui non

Quels services souhaiteriez-vous trouver dans votre commune : -----

L'espace citoyen du Grand Annecy

Plus de 160 citoyens (80% de citoyens volontaires, et 20% de représentants associatifs, acteurs socio-économiques et institutionnels) vivant ou travaillant sur le territoire du Grand Annecy ont répondu présent à l'Espace Citoyen avec le désir de participer à la vie locale et d'apporter avis et propositions.

L'Espace Citoyen est une instance de démocratie participative qui vise à fédérer les habitants et à représenter la diversité des populations urbaines, périurbaines, rurales, résidant sur le territoire.

Les membres de l'Espace Citoyen sont réunis autour de valeurs communes telles que l'écoute des différences et le respect de la parole de chacun. Ils poursuivent ensemble un même objectif : donner un sens et une unité au territoire du Grand Annecy, en instaurant un dialogue entre élus et citoyens pour trouver des solutions et bien-vivre ensemble.

L'Espace Citoyen est consulté et donne son avis sur l'élaboration du projet de territoire ou sur toute autre question

relative à l'intercommunalité.

Depuis janvier des groupes de travail d'une trentaine de membres sont en place ou vont démarrer pour aboutir à la rédaction de documents d'analyse et de propositions à destination des élus sur des sujets majeurs :

- La place des jeunes sur notre grand territoire
- L'alimentation et les circuits courts
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Le Plan Local d'urbanisme Intercommunal Habitat Mobilité Bioclimatique (PLUiHMB)
- L'Économie sociale et solidaire
- Les finances

- Les ressources en eau

Les territoires ruraux sont particulièrement concernés par ces sujets. Les habitants des communes rurales sont les bienvenus pour apporter leur contribution en participant à l'Espace Citoyen.

Chaque groupe se réunira selon des modalités et à des fréquences différentes.

Pour savoir comment prendre part aux thématiques et échanger, contactez l'espace citoyen :

espacecitoyen@grandannecy.fr ou par tél : +33(0)4 80 48 07 32.

www.grandannecy.fr - Espace citoyen

Les travaux du Conseil Citoyen

Si les activités du Conseil Citoyen ont été «freinées» par le contexte sanitaire, les idées et la motivation à traiter de nouveaux sujets ne faiblissent pas.

En cours : le sujet des chemins et sentiers

Un certain nombre de ces axes piétons a été identifié par les citoyens. Parmi eux, 2 ont déjà fait l'objet d'une réhabilitation et peuvent désormais être empruntés par les promeneurs.

Entretien, réhabilitation, respect et usage des chemins : un temps d'échange avec la population sera prochainement organisé par la municipalité. Restez connectés : www.commune-filliere.fr !

Prochainement : réflexions partagées sur la refonte du site internet de la commune.

En concertation avec les services de la commune, le Conseil Citoyen sera associé dans le courant de l'été au projet de refonte du site internet de la commune.

Pour y prendre part, faites-vous connaître et contactez : conseil-citoyen@commune-filliere.fr.

Pas à pas vers la participation
S'informer, comprendre, participer, agir.

Nos actualités



@CommuneNouvelleFilliere



dans les panneaux
d'affichage



chez vos commerçants



www.commune-filliere.fr



newsletter «Fillière Info» ou voie postale sur demande

Les élus sont à votre écoute pour toutes questions sur leurs projets !

Rendez-vous cet automne pour une édition spéciale du Fillière Mag'.

Au sommaire : les services de la commune, ses budgets, les projets et priorités du mandat.

Vivons Fillière

Retrouver Évires

Evires, le 8 mai 2021

Le Collectif porteur de la liste « Retrouver Evires », présente aux élections municipales de mars 2020, a obtenu en mars 2021 le statut d'association et poursuit son objectif d'obtenir la défusion d'Evires de la commune de Fillière.

Des rencontres et partages avec de nombreux élus locaux nous ont confortés dans notre démarche. Malgré la crise sanitaire et ses conséquences sur les activités et les relations sociales, notre détermination et notre dynamisme ne faiblissent pas et nous menons plusieurs actions :

- une action de communication a été organisée début janvier devant notre Mairie et a fait l'objet d'un reportage télévisé
- des panneaux et banderoles « Retrouver Evires 2021 » ont été placés, sur terrains privés, dans les lieux stratégiques de notre village
- la campagne d'adhésion à l'association a débuté en avril et remporte un réel succès
- notre page Facebook, forte de 500 membres, représente un vecteur d'information prisé et nous permet de transmettre nos actualités mais également de créer du lien avec les Evirois et de mettre en valeur les acteurs locaux.

Sur demande du Préfet, une seconde pétition pour la défusion est en cours de réalisation.

Nous profitons de cette communication pour préciser que la non-participation de nos deux élus aux réunions du Conseil municipal de Fillière a été décidée à une très large majorité des colistiers : nous refusons de participer à une organisation territoriale que nous ne cautionnons pas.

Autre précision : nous n'avons jamais exprimé notre souhait de sortir du Grand Annecy, comme cela l'a été évoqué par M. Anselme en Conseil communautaire.

Enfin, nous tenons à rappeler que nous ne cherchons pas à porter atteinte à Fillière et nous sommes pleinement convaincus qu'une fois Evires redevenue commune à part entière, les liens de collaboration et de coopération seront à créer avec Fillière, de même qu'avec notre voisine, Groisy, et toutes les autres communes qui nous entourent, dont celles du Plateau des Bornes.

Comme vous le constatez, nous sommes toujours persuadés qu'Evires peut et doit retrouver son indépendance.

Chaque groupe est libre de transmettre ou non sa tribune dans le temps imparti.

Les modalités d'exercice du droit d'expression des élus minoritaires ont été définies dans le règlement intérieur du Conseil Municipal approuvé lors de la séance du 9 novembre 2020.



Numéros utiles

Mairie de Fillière

300, rue des Fleuries, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 82 32
accueil@commune-filliere.fr

Pôle aménagement du territoire

Tél. 09 71 09 05 70
urbanisme@commune-filliere.fr

Pôle enfance, jeunesse et sports

Tél. 04 50 22 82 38
secretariat.jeunesse@commune-filliere.fr

Pôle cadre de vie et services techniques

Tél. 04 58 63 00 10
servicetechniques@commune-filliere.fr

Pôle attractivité et vie locale

Tél. 04 50 22 82 25
renaud.pallud@commune-filliere.fr

Action sociale

Tél. 09 71 09 05 59
actionsociale@commune-filliere.fr

Service communication

Tél. 09 71 09 05 58
communication@commune-filliere.fr

Mairie déléguée d'Aviernoz

Chef-Lieu, Aviernoz - 74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 41 92
accueil.aviernoz@commune-filliere.fr

Mairie déléguée d'Évires

Chef-Lieu, Évires - 74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 62 01 72
accueil.evires@commune-filliere.fr

Mairie déléguée des Ollières

1, route du Praz, Les Ollières
74370 FILLIÈRE
Tél. 04 50 60 31 59
accueil.les-ollieres@commune-filliere.fr

Mairie déléguée de Saint-Martin-Bellevue

1, route des écoles, Saint-Martin-Bellevue
74370 FILLIÈRE
Tél. 04 50 60 32 04
accueil.stmartin-bellevue@commune-filliere.fr

Relais territorial du Grand Annecy

300, rue des Fleuries, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE
Tél. 04 50 22 43 80
relaisfilliere@grandannecy.fr

Relais postal d'Évires

Auberge d'Évires
5, place de la mairie, Évires
74570 FILLIÈRE

Agence postale de Saint-Martin-Bellevue

1, route des écoles, Saint-Martin-Bellevue
74370 FILLIÈRE
Fermée du 19/07 au 31/07

La Poste de Thorens-Glières

Place de la Poste, Thorens-Glières
74570 FILLIÈRE

La mairie de Fillière et les mairies déléguées vous accueillent...

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Aviernoz Fermée du 28/06 au 9/07 inclus	9h-11h30				15h-19h	
Évires Fermée le 13/07 et du 9 au 21/08 inclus sauf le mardi		9h-12h	14h-17h	9h-12h 14h-19h		
Fillière et Thorens-Glières Fermée les samedis du 17/07 au 14/08.	9h-12h 14h-17h	15h-19h	8h30-12h 14h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12h 15h-17h	9h-12
Les Ollières Fermée du 19/07 au 31/07 inclus	15h30-19h				14h-18h	
Saint-Martin-Bellevue	8h30-12h	8h30-12h 16h-19h		8h30-12h 16h-19h	8h30-12h	

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés, notamment pendant les vacances scolaires. Pensez à consulter le site internet de la commune ou à contacter la mairie avant de vous déplacer.

Suivez-nous sur  Commune Nouvelle Fillière
www.commune-filliere.fr

